



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° 2000-MC-0605

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR : 229530

DOSSIER N° 17235

Objet : Maxxcom Inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 29 décembre 1999;
vu les articles 11, 13 et 14 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le directeur général et chef de l'exploitation :

octroie le visa pour le prospectus du 10 mars 2000 de Maxxcom Inc. concernant le placement de 25 552 518 actions ordinaires.

Fait à Montréal, le 14 mars 2000.

Le directeur général et chef de l'exploitation,

(s) Jacques Labelle
Jacques Labelle

AB/pp